

organisations canadiennes de défense des droits de l'homme devraient traiter de façon impartiale tous les abus commis dans ce domaine, où qu'ils se produisent, et de fournir à leurs membres les moyens de mieux comprendre la corrélation entre ces diverses situations.

En conclusion, je tiens à vous assurer que notre gouvernement s'attachera à défendre vigoureusement les droits de l'homme dans la poursuite de nos objectifs généraux de politique étrangère. Pour ce faire, nous comptons fortement sur la collaboration des parlementaires et des organisations non gouvernementales. J'espère que nous pourrons renforcer continuellement nos efforts, distincts mais complémentaires, afin de faire régner partout dans le monde le respect de la dignité humaine.